

qui fait son soutien. Cette Banque a toujours eu la réputation de satisfaire, avec la plus grande exactitude, au payement de ses Billets. Ce payement fut interrompu à la fin de l'année 1746, par les defastres d'une guerre ruineuse où la République se trouvoit engagée. On fut obligé de toucher à un dépôt sacré jusqu'alors, & de tirer quinze millions de livres de la Banque. Cette nécessité entraîna avec soi la suspension des payemens. Le premier usage que la République a donc cru devoir faire de la cessation des calamités publiques, a été de prendre des moyens efficaces pour parvenir au rétablissement du crédit de la Banque, & pour la mettre en état d'acquitter les créances à sa charge. L'opération qu'elle juge la plus propre à remplir cet objet y est de réunir tous les anciens Billets de la Banque dans un fonds, appelé *Mont de Conservation*, distribué en autant d'actions de 200 livres qu'il y a de Billets, & dont on fera le tirage tous les ans, pour éteindre ensuite ces actions, par le payement qui s'en fera en argent de Banque. Pour rendre ce fonds suffisant à l'emploi auquel il est destiné, la République a créé de nouveaux impôts, dont elle abandonne le produit à la Banque. Ces impositions sont établies sur le sel, sur la viande de Boucherie, sur le Vin, sur le Cacao, sur le Sucre & sur la Cire. On lui abandonne de plus le produit d'une Taxe de deux livres par mille sur les revenus annuels des biens de tous les Citoyens & habitans de la République, & d'un & demi par mille sur tous les Biens possédés par le Clergé. Le Pape, pour concourir à des vûës si salutaires, a accordé un Indult qu'on lui a demandé à cet effet. Les anciens revenus de la Banque sont aussi affectés à